

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 117 (2019)
Heft: 6

Artikel: Fausses-couches précoces : une modification législative nécessaire
Autor: Kälin, Irène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-948977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une modification de la loi est nécessaire

Oui, j'ai changé au cours de ma grossesse. Je suis devenue plus sensible sur ces sujets-là. Aujourd'hui, j'ai non seulement un immense respect pour l'art et le métier de sage-femme mais je ne tolère plus les injustices faites aux femmes enceintes. C'est pourquoi j'ai réagi immédiatement à la réponse décevante du Conseil fédéral en déposant une motion qui demande d'améliorer la loi afin que l'exemption de la participation aux coûts s'applique dès la première SG. A présent, la balle est dans le camp du Conseil fédéral qui doit répondre en faveur ou en défaveur des femmes enceintes.

«A ce jour, le Parlement et ses commissions à dominante masculine continuent à avoir tendance à délaissier les sujets concernant les femmes.»

Il donnera sa réponse cet été. S'il adopte ma motion, il y a de fortes chances que le Parlement approuve aussi mon point de vue et que les modifications nécessaires puissent être délibérées au sein de la Commission de la sécurité sociale et de la santé. Il reste cependant plus qu'incertain que la Commission reconnaisse réellement que les femmes sont enceintes à partir de la première SG. A ce jour, le Parlement et ses commissions à dominante masculine continuent à avoir tendance à délaissier les sujets concernant les femmes.

Si en revanche, le Conseil fédéral refuse d'emblée la motion, il faut obtenir une majorité au Conseil National pour pouvoir mandater tout de même la commission correspondante avec une modification de la loi. Compte tenu de la composition actuelle du Conseil national, les chances d'y parvenir sont faibles. Mais je suis convaincue que cela peut changer. Il est notoire que les femmes sont plus sensibles à ce problème, et je suis persuadée qu'enfin un plus grand nombre de femmes sera élu à l'occasion des élections au Conseil national et au Conseil des États au mois d'octobre. ◉

AUTEURE



Irène Kälin,

conseillère nationale des Verts/Argovie, est membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture. En été 2018, elle a accouché de son premier enfant.

rajoton^{plus}
alkoholfrei

- Stärkungsmittel mit langjähriger Tradition, zur erfolgreichen Unterstützung während der Schwangerschaft und in der Stillzeit
- reich an Eisen, Kalzium, Magnesium und Vitamin C
- mit ausgesuchten Kräuterextrakten

Bitte senden Sie mir mehr Informationen:

Name: _____
 Strasse: _____
 PLZ/Ort: _____
 Beruf: _____

Kräuterhaus Keller Herboristerie
 1227 Carouge-Genève
 Tel. 022 300 17 34, Fax 022 300 36 79

Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Chaque enfant dans le monde a le droit de vivre en sécurité.

Tout simplement, avec votre don.

Faites un don!

TWINT
tdh.ch/tout simplement